# BDF-EDF : Rencontre Madame Thyssen

# 20/04/2015 – Berlaymont Building

Le BDF, via les contacts de Pierre Gyselinck a obtenu une rencontre, pour l’EDF, avec Madame Marianne Thyssen, Commissaire européenne en charge des Affaires sociale.

## Présents

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Marian  | Thyssen | Commission européenne |
| Maria-Luisa | Cabral | Commission européenne |
| X | X | Commission européenne |
| Yannis | Vardakastanis | EDF |
| Catherine | Naughton | EDF |
| An-Sofie | Leenknecht | EDF |
| Simona | Girratano | EDF |
| Pierre | Gyselinck | BDF |
| Gisèle | Marlière | BDF |
| Olivier | Magritte | BDF |

##

## Préalable

La réunion a été préparée sur base d’une note de Véronique Duchenne adaptée par le secrétariat de l’EDF. Une « pré réunion » s’est tenue le 20/04/2015 pour répartir le temps de parole entre les participants du BDF et de l’EDF.

## Introduction

PG : remercie Madame la Commissaire de recevoir le BDF représentant 250 000 personnes handicapées et leurs proches en Belgique et l’EDF, l’organisation européenne des personnes handicapées représentant 80 millions de citoyens européens handicapés.

## Présentation EDF

YV rappelle qui est l’EDF, établi en 1997, pour promouvoir les droits des personnes handicapées en Europe. Il insiste sur le caractère unique de l’EDF : elle est structurée sur deux piliers : celui des Conseils nationaux (étendus à la Norvège, l’Islande et…) et celui des ONG internationale. Enfin, il souligne que l’EDF a suivi très activement l’ensemble du processus depuis le début jusqu‘à ses développements les plus récents.

**Yannis Vardakastanis** présente globalement les points d’attention de l’EDF et du BDF pour cette rencontre :

* UNCRPD par rapport à laquelle, nous vivons actuellement une période très importante avec la publication de la “list of issues” à l’adresse de la Commission européenne par le Comité des droits des personnes handicapées
* European Disability strategy au sujet de laquelle, l’EDF regrette que le handicap ne soit pas suffisamment identifié et que l’absence d’un réel monitoring n’ait permis d’identifier les manquements dans ses modalités de mise en œuvre. L’EDF est prête à s’investir dans le processus de révision et souhaite progresser dans le sens de la conclusion d’un “Disability Pact »
* European Accessibility Act dont il souligne qu’il présentait des perspectives très prometteuse. Malheureusement, cela ne s’est jamais concrétisé. Qui plus est, l’EDF n’a jamais été consulté à ce propos. L’EDF appelle le Commission à rendre public le projet de texte : il est plus efficace de discuter d’un texte avant sa finalisation qu’après
* Horizontal directive on equal treatment, à propos de laquelle il souligne que les discussions durent déjà depuis 7 ans. L’EDF attend que le processus soit mené à bien car il est important pour les personnes handicapées.
* Structural Funds dont la Commission européenne assure le processus de monitoring. Pour de multiple raison, l’EDF et ses organisations membres devraient être impliqués dans ce processus et il est évident que ce n’est pas suffisamment le cas au niveau de la grande majorité des Etats membres.
* Poverty
* Statistics
* Freedom of Movement

## Discussion

**Marianne Thyssen** donne une première série de réponses

* Elle remercie le BDF et l’EDF pour leurs questions particulièrement constructives.
* Concernant l’UN CRPD, elle garantit la forte implication de la Commission dans le processus d’implémentation de la Convention au niveau européen. Le programme de la Commission est clair : il n’est pas question d’avoir une société avec des citoyens laissés en arrière. La politique du handicap est essentielle pour la Commission.
* Elle precise que Monsieur Junker lui a explicitement donné le dossier du Disability Act avec pour mission de implementer. Malheureusement, les choses ne peuvent pas aller aussi vite que prévu : ce qui était prêt dans ce dossier, c’était le concept. Le document a été retravaillé, en en gardant les éléments généraux et en simplifiant ce qui était possible. Elle s’est engagée à garantir une consultation par l’EDF dans les limite du temps disponible dans le cadre de travail prévu. Yannis Vardakastanis l’invite à interroger l’EDF dès que possible et promet une réponse très rapide : pour le lendemain.

**Catherine Naughton** remet le rapport alternative de l’EDF à Madame Thyssen en expliquant qu’il contient ce que les membres de l’EDF attendent de la Commission européenne. Elle attire particulièrement son attention sur l’article 4 et plus particulièrement sur l’article 4.3 consacré à la participation.

Elle continue en abordant les trois points suivant :

* La directive “Egalité de traitement” pour lequel elle exprime le fait que l’EDF a besoin du soutiens de la Commissaire afin de parvenir à un résultat. Elle ajoute que même le Conseil national danois dit que cette directive serait un plus pour le Danemark
* Liberté de circulation
* Fonds structurels, elle stigmatise le fait que les Etats membres utilisent des fonds structurels pour mettre en œuvre des projets qui dans les faits renforcent les discriminations envers les personnes handicapées…

**Marianne Thyssen**

* Concernant la Directive “Egalité de traitement”, la Commission recommande qu’elle soit adoptée dans les plus brefs délais. Malheureusement, c’est tout ce qu’elle peut faire : ce dossier est entre les mains de … Elle s’engage à inciter sa collègue à mener à bien ce dossier et se dit convaincue qu’elle le fera.
* “Mobility package” : l’accessibilité est une précondition générale des Fonds structurels. La Commission a un rôle de monitoring par rapport aux états membres à ce propos, mais il lui apparaît clairement qu’elle doit faire plus encore. La Commission va se pencher attentivement sur cet aspect des choses. L’argent ne peut pas être utilisé pour quelques ‘happy few’. Elle donne l’exemple de ce qu’elle a vu en visitant ONCE à Madrid. Un jeune homme aveugle avait été passer plusieurs mois de formation à Londres dans le cadre d’Erasmus. Il parle maintenant parfaitement anglais et est professionnellement efficace.

**Gisèle Marlière** présente les deux points suivants:

* Le projet “Carte de mobilité” lancé par le BDF et relayé par l’EDF
* Le point pauvreté : la lutte contre la pauvreté doit constituer une priorité majeure dans les années à venir. Malheureusement, les options prises par de nombreux gouvernement pour sortir de la crise ont entraîné un appauvrissement accru des populations les plus fragiles. La Commission devrait défendre ses citoyens. Beaucoup de personnes handicapées sont pauvres. Les personnes handicapées doivent être associées aux décisions qui les concernent.

**Simona Giarratano** explique les attentes du mouvement dans les aspects suivants:

* La révision de la stratégie 20-20 devrait prendre en compte les recommandations du Comité des droits de l’Homme
* Les Fonds Structurels doivent devenir l’outil pour servir à la mise en œuvre de l’UNCRPD
* Les personnes handicapées ne sont pas correctement impliquées dans le système de monitoring des Fonds structurel. Un rapport de la Commission à ce propos est nécessaire.

**Marianne Thyssen** répond que

* Pour la révision de la Stratégie 20-20, ses services attendant de recevoir les recommandations du comité des droits de l’homme avant d’y travailler.
* Concernant les Fonds structurels, ses services vont analyser les choses et voir ce qu’ils doivent mettre en œuvre pour assurer le monitoring
* La lutte contre les exclusions se situent à un niveau très élevé sur l’agenda de la Commission. Il est clair que l’évolution n’est pas positive. S’il est impossible d’atteindre les objectifs fixés dans le respect du plan d’action prévu, elle est d’avis de maintenir le haut niveau d’ambition mais d’étaler dans le temps les délais pour les atteindre. Il n’est pas question pour elle de rabaisser les objectifs. Elle assure l’EDF qu’elle peut compter sur son engagement à y parvenir.

**Yannis Vardakastanis** pointe trois derniers éléments :

* Au niveau de la mise en œuvre de l’UNCRPD, les collaborateurs de la commission ont besoin de formation pour une mise en œuvre efficace
* La Commission a besoin de restructurer. L’EDF appelle à ce qu’un Commissaire reçoive spécifiquement la matière des personnes handicapées à l’avenir
* Enfin, en novembre aura lieu le CA de l’EDF. Il souhaite l’inviter à être présente pour rencontrer les membres du Board et à entendre leurs préoccupations. Une invitation en bonne et due forme suivra.

**Marianne Thyssen**

* Marque son accord mais précise que tout dépendra de son agenda. Si le Board a lieu le premier week-end, ce ne sera pas possible. Pour la suite, il y a sans doute encre des possibilités, mais il faut qu’elle dispose de l’invitation le plus vite
* Elle conclut en soulignant que chaque personne a des talents et que la société a besoin de tous les talents. Nous devons toujours prendre attention à ce que chacun peut faire : elle invite l’EDF à travailler avec elle. Sa porte est ouverte.
* Let’s collaborate together and my door is open

**Yannis Vardakastannis** abonde dans son sens : il faut mettre en place un dialogue structuré pour atteindre les résultats voulus.

Olivier Magritte

21/04/2015